

RECRUTER EN ALTERNANCE



LES AVANTAGES FINANCIERS ET FISCAUX

1. LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Il s'adresse à des jeunes de 16 à 29 ans révolus (possibilité de certaines dérogations à ces limites d'âge) en vue d'acquies un diplôme d'État (CAP, BAC, BTS, Licence, Master, etc.) ou un titre à finalité professionnelle inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) à tous les niveaux de qualification professionnelle du second degré ou du supérieur.

Aides & exonérations

• Une aide exceptionnelle à l'embauche d'apprentis

De 5 000 € pour les apprentis mineurs et 8 000 € pour les apprentis majeurs.
Peuvent bénéficier de cette aide toutes les entreprises (sous conditions pour les entreprises de plus de 250 salariés et plus) qui recrutent un apprenti préparant un diplôme jusqu'au Master (Bac + 5 – niveau 7), pour la première année de chaque contrat conclu entre juillet 2020 et décembre 2022.

• Une aide unique à destination des entreprises de moins de 250 salariés.

Pour la préparation d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle de niveau inférieur ou égal au Bac.
Pour les contrats conclus entre le 1^{er} juin 2019 et le 30 juin 2020, et à partir du 1^{er} janvier 2023. Jusqu'au 31/12/2022, cette aide prend le relais de l'aide exceptionnelle pour les années 2 et 3 du contrat.

Versée mensuellement, elle est de :

- 4 125 € maximum la 1^{re} année
- 2 000 € maximum la 2^e année
- 1 200 € maximum la 3^e année

• Des déductions fiscales de la taxe d'apprentissage

Bonus alternants (pour les entreprises de 250 salariés et plus dépassant le taux de 5 % de contrats favorisant l'insertion professionnelle et l'alternance) ; frais de stage ; dons en nature.

• Des exonérations de cotisations

L'employeur d'apprenti bénéficie de la réduction générale de cotisations et contributions patronales (selon les mêmes modalités que les autres salariés d'entreprise).

Les apprentis n'entrent pas en compte dans le calcul des effectifs de l'entreprise et des obligations qui en découlent.

• Des aides sont prévues pour l'embauche de personnes en situation de handicap en contrat d'apprentissage (www.agefiph.fr/employeur).

Rémunération

- Calculée en pourcentage du SMIC (sauf dispositions plus favorables de la convention collective). Elle varie en fonction de l'âge de l'apprenti et de sa progression dans le cycle de formation.

Année d'exécution	Age de l'apprenti			
	SMIC		SMIC ou SMC	
	Moins de 18 ans	18 - 20 ans	21 - 25 ans	26 ans et +
1 ^{re} année	27 %	43 %	53 %	100 %
2 ^e année	39 %	51 %	61 %	100 %
3 ^e année	55 %	67 %	78 %	100 %

A titre indicatif, le SMIC horaire brut est de 11,07 €/heure au 1^{er} août 2022, soit 1 678,65 € bruts mensuels pour la durée légale de 35 heures hebdomadaires (source : Ministère du Travail).

SMC : salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé

En savoir plus : Consultez la rubrique services et conseils aux entreprises cci-paris-idf.fr/fr/entreprises/developpement/tout-savoir-apprentissage



Nous attirons votre attention sur les possibles modifications réglementaires qui pourraient intervenir après la publication de ce document. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter votre CFA, ou votre CCI.

Édition septembre 2022

2. LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Il s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans révolus, à des demandeurs d'emploi à partir de 26 ans, à des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ou d'un contrat aidé, pour leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle reconnue par l'État et/ou la branche professionnelle et sanctionnée par un diplôme, un titre, un certificat de qualification professionnelle ou une qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale.

* À titre expérimental un contrat de professionnalisation peut être conclu en vue d'acquérir des compétences définies par l'employeur et l'opérateur de compétences, en accord avec le salarié, pour acquérir un ou des blocs de compétences d'un titre ou diplôme.

Aides & exonérations

Des aides exceptionnelles à l'embauche en contrat de professionnalisation

- de 5 000 € pour les mineurs et de 8 000 € pour les majeurs de moins de 30 ans, préparant un diplôme ou un certificat professionnel d'un niveau inférieur ou égal au niveau Bac +5, un CQP ou un contrat expérimental. Peuvent bénéficier de cette aide toutes les entreprises (sous conditions pour les entreprises de plus de 250 salariés et plus) pour la première année d'exécution des contrats conclus entre juillet 2020 et décembre 2022.
- de 8 000 € maximum pour les demandeurs d'emploi de longue durée d'au moins 30 ans préparant un diplôme jusqu'au niveau 7 ou un CQP/CQPI. Peuvent bénéficier de cette aide toutes les entreprises pour la première année d'exécution des contrats conclus entre novembre 2021 et décembre 2022.
- **Une aide forfaitaire à l'employeur et/ou aide à l'embauche des 45 ans et plus de 2 000 € (Pôle emploi).**
- **Des aides sont prévues pour l'embauche de personnes en situation de handicap en contrat de professionnalisation (www.agefiph.fr/employeur).**
- **Exonération des cotisations patronales de sécurité sociale pour les contrats conclus avec les personnes de 45 ans et plus.**
- **Possibilité de bénéficier de la Réduction générale des cotisations et contributions patronales.**

Les titulaires de contrat de professionnalisation n'entrent pas en compte dans le calcul des effectifs de l'entreprise et des obligations qui en découlent.

Des dispositions spécifiques sont prévues en cas de succession de contrats de professionnalisation à durée déterminée chez le même employeur ou de périodes en entreprises d'accueil.

Rémunération

• Calculée en pourcentage du SMIC

Le salaire d'une personne en contrat de professionnalisation est calculé en % du SMIC (ou conventionnel) en fonction de son âge et de son niveau de formation initial.

Qualification / Age	Au moins titulaire Bac pro, titre ou diplôme professionnel de même niveau	Inférieur au Bac pro
Moins de 21 ans	65 %	55 %
21 - 25 ans	80 %	70 %
26 ans et plus	100 % du SMIC ou 85 % du minimum conventionnel si plus favorable	

A titre indicatif, le SMIC horaire brut est de 11,07 €/heure au 1^{er} août 2022, soit 1 678,65 € bruts mensuels pour la durée légale de 35 heures hebdomadaires (source : Ministère du Travail).

En savoir plus : Consultez la rubrique services et conseils aux entreprises cci-paris-idf.fr/fr/entreprises/developpement/apprentissage/contrat-professionnalisation

Pour connaître nos écoles et leur offre de formations : cci-paris-idf.fr/fr/education

Pour former ou certifier vos tuteurs : 01 55 65 74 41
cci-paris-idf.fr/fr/education/formation/dec-entreprises-competences



Les écoles de la CCI Paris Ile-de-France

La CCI Paris Ile-de-France forme chaque année 39 000 jeunes dont 16 000 apprentis au sein de 500 formations d'excellence, dont 400 en apprentissage, du CAP au Master, et en leur assurant une réussite de 96 % aux examens et une insertion professionnelle facilitée. 9 jeunes sur 10 trouvent un emploi dans un délai de 7 mois après leur formation.

Source : chiffres OFEM - juillet 2022



75 - PARIS

CFA des Sciences
Coding Factory by ESIEE-Tech
ESCP Business School
FERRANDI Paris
GOBELINS, l'école de l'image
HEC Paris**
ISIPCA Paris
LA FABRIQUE Paris
LÉA-CFI
Sup de Vente I Essym

77 - SEINE-ET-MARNE

UTEC · Avon-Fontainebleau,
Émerainville/Marne-la-Vallée, Melun, Provins

78 - YVELINES

ESIEE-IT · Montigny-le-Bretonneux
HEC Paris · Jouy-en-Josas
ISIPCA Paris · Versailles
LÉA-CFI · Aubergenville, Jouy-en-Josas
Sup de Vente I Essym · Aubergenville,
Rambouillet, Saint-Germain-en-Laye, Saint-
Quentin-en-Yvelines (Montigny-le-Bretonneux)

91 - ESSONNE

Faculté des Métiers de l'Essonne (FDME)
Bondoufle, Évry-Courcouronnes, Massy

92 - HAUTS-DE-SEINE

ESSEC Business School** · Paris La Défense
LÉA-CFI · Gennevilliers

93 - SEINE-SAINT-DENIS

ESIEE Paris · Noisy-le-Grand
GOBELINS, l'école de l'image · Noisy-le-Grand

94 - VAL-DE-MARNE

LÉA-CFI · Orly

95 - VAL-D'OISE

ESIEE-IT · Pontoise
ESSEC Business School · Cergy-Pontoise
FERRANDI Paris · Saint-Gratien
Coding Factory by ESIEE-Tech · Cergy
Sup de Vente I Essym · Enghien-les-Bains,
Pontoise

** Executive Education uniquement